

Dossier concernant le Dépôt au
Musée de Sculptures qui
ornaient le Parc de Bruxelles

1707

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

Enlevé plusieurs pièces pour la
fontaine rouge 3056.

4-7-33.

M. D.

Enlevé plusieurs pièces pour la
fontaine rouge 2788.

4-7-33.

M. D.

Enlevé plusieurs pièces pour la
fontaine rouge 2729.

26-9-33.

M. D.

1707
Dépôt au Musée de Sculptures qui ornaient le Parc de Bruxelles.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 183/8

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 23 juin 187



Messieurs,

Sept

La Commission Royale des
Monuments m'a informé récemment
que la Statue de Diane, par Grupello,
qui ornait le Parc De Bruxelles, avait
été enlevée et remplacée par une copie
et qu'un travail analogue se faisait pour
les bustes d'empereurs romains dus au
ciseau de Delvaux et qui décorent
cette promenade.

Le Collège précité ayant fait re-
marquer que les œuvres originales ainsi
remplacées avaient une grande valeur au
point de vue de l'histoire de l'art, j'ai
eu devoir prier l'Administration Com-
munale de Bruxelles, de déposer les
dites sculptures dans les musées de
l'Etat.

Je m'empresse de vous faire savoir
que le dépôt de ces œuvres sera fait
dans les collections des musées.

agréez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

à la Commission des Musées
Royaux de peinture et
de sculpture.

Delcourt

N^o 182/8

Bruxelles, le

14^e tout 187

Messieurs, 1707

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Comme suite à l'Administration qui a fait l'objet de ma lettre du 23 Juin dernier, j'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte de renseignements qui m'ont été fournis par l'Administration Communale de Bruxelles, que la statue originale de Pierre pour Gimpello & les bustes anciens qui ont été remplacés dans le Parc par des Copies, sont déposés dans les magasins de la ville, rue du Mat, à l'Hotel de St-Jean.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien nous mettre en rapport avec l'Administration.

La Commission directrice des Musées Royaux de peinture & de sculpture

Administration Communale des Bruxelles,
avant de donner les ordres
nécessaires pour le transport
des dites œuvres dans les
Collections de l'Etat.

Il est entendu que la ville
des Bruxelles n'aura à assumer
à sa charge aucune dépense
pour le transport de ces œuvres.

Agreez, Monsieur, l'assurance
de ma haute et très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
De Maistre

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1707

33

Brux 22 Oct. 1874

à MM. les Bourgmestres
et Echevins de la
ville de
Bruxelles

Conformément aux
instructions transmises
par M. le Ministre de
l'Intérieur nous avons
l'honneur de vous prier
de vouloir bien nous
~~faire~~ informer quand
vous pourriez ^{faire} prendre
dans la museum de la
ville la Statue de Dième
par Gaspello et quelques
autres anciens qui ont
été remplacés dans le Parc
par des Copies.

Ag. M. le P. aff. de
notre comité ^{un} très Distingué

Le Secrétaire
H. J.

Le Président
H. J.

ADMINISTRATION

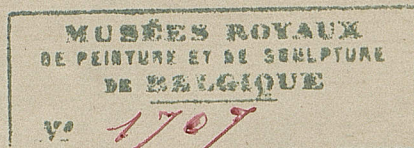
Bruxelles, le 30

Octobre 1877

COMMUNALE
DE
BRUXELLES.

3^e Division.

N^o 9226.



Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que vous pourrez faire
prendre immédiatement au magasin de
la Ville les objets dont il est question
en votre lettre du 22 du courant, N^o 1707,
relative à quelques bustes anciens du
Pare & à la Diane, de Grupello.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de notre parfaite considération.

Le Collège des Bourgmestres
et Echevins,

Par le Collège:

Le Secrétaire,

Maurin

Grupello

Messieurs les Président & Membres de la Commission
des Musées Royaux de peinture & de sculpture,
rue des Palais, 104.

Ces ouvrages ont été
mis au magasin
de la ville le 10 Nov. 77

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 9 janvier 1878.

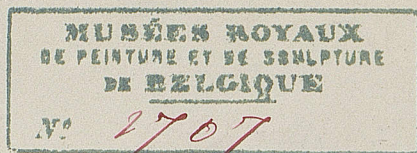
ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 18358

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.



Messieurs,

Par dépêche du 29 août dernier, j'ai eu
l'honneur de vous prier de vouloir bien vous
mettre en rapport avec l'Administration
communale de Bruxelles, pour faire déposer
dans les collections de l'Etat, la statue origi-
nale de Diane par Gaspello et les bustes an-
ciens qui ont été remplacés dans le parc par
des copies.

Il me serait utile de savoir, Messieurs, si
ce transfert a été effectué.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

P^r le Ministre,
Le Secrétaire général,
Mellépré

A la Commission directrice
des Musées royaux de peinture
et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 1707

Brux. 11 Janvier 1878

à M^{le} le Ministre
de l'Intérieur

Répondant à votre lettre
du 9 de ce mois, Ad^{me} des
Beaux-Arts, N° 18358,
nous avons l'honneur de
vous informer que les
Musées royaux ont pour
professeur de la Statuée
de Diane, par Gaspello,
cuvée, que de Sept heures
d'Empereur romain qui
décoraient la Place des
Bruxelles.

Cher.

Le Secrétaire
V. S.
Le Président
L. S.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

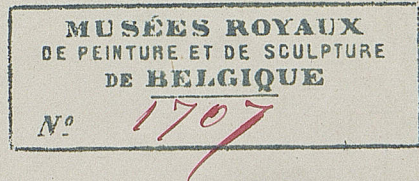
N^o 10086.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 21 ^{h^{re}} 1879.



Messieurs,

L'administration communale de
Bruxelles, vient de m'informer qu'elle
tient à la disposition du Gouvernement,
la statue représentant "la Vénus à la
Coquille" et le buste de Cléopâtre, qui
décoraient anciennement le parc public
de Bruxelles.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien vous mettre en rapport avec l'ad-
ministration communale intéressée, afin
de faire enlever ces œuvres, en vue de
leur transfert dans la galerie des
sculptures du Musée.

Je prie, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

{

G. Nolli-Jaeghens

A la Commission directrice des Musées Royaux
de peinture et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1707

Brux 24 Oct 1879

à M. M. les Bourgeois.

3 Echevins de la ville
de Bruxelles

Ch. M.

M^{re} le Ministre des
Intérieurs vient de nous
informer que la Statue:
la Vierge à la coquille,
avec en son bras de Cléopâtre
qui décoraient anciennement
le parc de Bruxelles Saint
Omer en l'honneur de l'Etat.

Nous vous prions Ch. M.
de vouloir bien nous faire
connaître si rien ne s'oppose
ce que nous faisons
enlever ces Sculptures
au magasin de la ville
où elles sont probablement
déposées.

Ag. Ch. M. l'ins. de
M. M. les Bourgeois.
Ch. Secrétaire
V. M.

Administration

COMMUNALE

DE

BRUXELLES.

BRUXELLES, le 3^o Octobre 1879



2^e Division.

N° 18253

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 24 de ce mois, N° 1707, nous avons l'honneur de vous faire connaître que rien ne s'oppose à ce que vous fassiez enlever du magasin de la Ville la statue "la Vénus à la coquille", ainsi que le buste de Cléopâtre, qui décoraient anciennement le Parc.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Collège des Bourgmestre
et Echevins,

Par le Collège:
Le Secrétaire,

M. M. M. M. M.

Monsieur Stienon,
Secrétaire de la Commission directrice des
musées royaux de peinture et de sculpture,
Bruxelles.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Nº 1707.

1 copie

Brux. 17 Février 1880

à M^r le Ministre des
Intérieur

Comme suite à votre
lettre du 21 Octobre d^r
Avis du Bureau - et de
Nº 90086, nous avons
l'honneur de vous
informer que la Statue
en marbre: la Vénus à la
coquille, ainsi qu'une
buste de Cléopâtre, égale-
ment en marbre, qui
décoraient précédem-
ment la Salle de Bruxelles
sont déposés actuellement
au Musée des Beaux-Arts.

Ago.

Le Secrétaire
H. J.

Le Président
F. J.

Reçu au clavier
le 7 Juin 80

Pemis à la cognille
St. marbre

Borde de Cléopâtre
marbre

Lux emb.
m 40

La Commission d'art et de
Murs, de Peinture & de
Sculpture déclare avoir reçu
de l'Administration Communale
de Bruxelles une Statue en
marbre après avoir : La
Vénus à la cognolle, ainsi
qu'une buste de Cléopâtre,
également en marbre Sculptures
qui venant précédemment
le Parc de cette ville.

Bruxelles, le

5 Janvier 1880
~~Dec 1879~~

En la Co. Dir.

Le Secrétaire

PS

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 1008

Bruxelles, le 5 Janvier 1888.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1707

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

M. Desenfans, le statuaire chargé de copier la Ténus aux Colonnades du Parc de Bruxelles, a terminé son travail. L'original étant destiné aux collections de l'Etat, l'artiste demande les renseignements nécessaires qui lui permettent de remplir l'obligation du transport de cette statue à la place qu'elle doit désormais occuper.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me donner ces renseignements.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pro le Ministre:
Le Directeur Général

A la Commission directrice des Musées de Peinture
& de Sculpture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1707

Brux. 19 Janvier 1888

à Mr. le Ministre de
l'Agriculture et

La Commission directrice
pour les Statues
originale de la Vierge aux
Colombes, provenant de
l'Acad. de Bruxelles pourrait
convenablement prendre place
dans les Salles de Sculpture
modernes. Elle veut
bien en conséquence,
M. le Ministre, de vouloir bien
~~pour~~ demander à Mr.
Desenfants de faire trans-
porter cette Statue au
Palais des Beaux-Arts.

Agr.

Le Vice-Président

Le Secrétaire

De

C. Tethi

La Statue a été envoyée
au Palais des Beaux-Arts
le 14 Avril 88.

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

—
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

—
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE & PENSIONS.

N^o 10.186

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
du service.

—
ANNEXE.

—
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 2 Mai

1888.



Messieurs,

M. le sculpteur Des Enfans me fait connaître
qu'il a déposé au palais des Beaux-Arts la statue de
la Vierge à la Colombe, dont il a fait la reproduction
pour le Parc, au musée de la rue de la Régence.

Je vous serais obligé, Messieurs, de vouloir bien
m'adresser un reçu constatant que cette œuvre d'art, fait
partie des collections de l'Etat.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Pour le Ministre,

Le Directeur Général

J. Dutilleul

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture
de l'Etat, à

Bruxelles

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

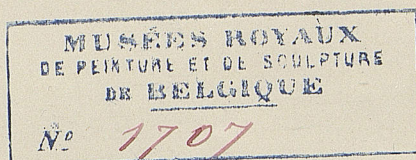
N^o 10086

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 2 Mai 1888.



Messieurs,

L'Administration communale de
Bruxelles ayant fait renouveler les têtes
des bornes qui entourent le petit bassin
du Parc, demande si ces œuvres de sculpture
sont destinées à faire partie des collections
de l'Etat.

Elles sont en ce moment déposées
dans le magasin du Parc, et je vous serais
obligé, Messieurs, de vouloir bien les
faire examiner par des membres de votre
collège, au point de vue où s'est placé
l'administration communale.

Agriez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Pour le Ministre :

Le Directeur général,

5

Pellier

Le clerc parvenu à la
Borde d'Empire
romaine, attribué à
Delvaux. (N^o 2730 à 2736 Dir. gén.)

A la Commission directrice des Musées de
peinture et de sculpture de l'Etat.

Brux. 14 Mai 1888

à M^r le Ministre de
l'Agriculture &c.

La D^{re} Dir. des collections roy.
de Peinture & de Sculpture
certifie que la Statue en
marbre (La Vénus à la Colombe)
qui venait précédemment
le Parc de Brunnell, fait
partie de la Collection des
dits collections.

Brux. Mai 1888

Le Sec. - P^rés^{nt}

Le Secrétaire
R^h

Conformément aux désirs
exprimés par votre lettre du
2 de ce mois, N^o 10086,
nous avons l'honneur de
vous adresser la déclaration
ci-jointe, constatant que
la Statue en marbre (La
Vénus à la Colombe) provi-
-nant du parc de Brunnell,
fait actuellement partie
des collections du musée
d'Etat.

Agr.

Le Vice-Président

Le Secrétaire
R^h

E. Tatin



Brux. 31 Mai 1888

à M^{le} Munier et
s^r et g^res culbure &

Comme suite à votre
lettre du 2 de ce mois
Obj^{et} du Beau-état,
N^o 10086 nous avons
l'honneur de vous infor-
mer qu'il résulte des examens
qui ont été faits des têtes
des hermines provenant des
Pays de Brabant, que
nous semble impossible
de faire figurer ces
maubres dans la collec-
-tion du clavier de
~~royaux~~
~~Brabant~~, par suite des
s'écarter de nos collections
dans lequel ils se trouvent
actuellement.

Agr.

Le Vice-Président

Le Secrétaire
N^o

E. Tota

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 4 janvier 1889.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 10.025

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

1702

Messieurs,

(Statue en pierre)

Une des statues qui figuraient au Parc,
"La Venus au Miroir" a dû être reproduite. L'origi-
nal se trouve actuellement dans les magasins de
la ville. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien
me faire connaître si cette œuvre d'art est digne
de figurer dans les collections de l'Etat.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Pour le Ministre :
Le Directeur-général,

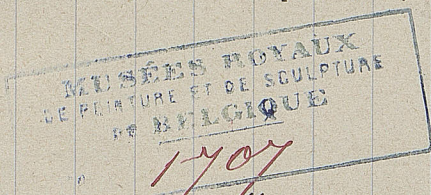
De Villiers

A Messieurs les Président
membres de la Commission directrice
des musées de peinture & de sculpture de l'Etat

EW

à
Messieurs le Ministre
de l'Intérieur & de
l'Instruction publique
N° 1707

Bruxelles 15 janvier 89



Messieurs le Ministre

En réponse à votre lettre
du 4 courant (Administration
des Lettres des Sciences
& des Beaux-arts N° 10086)
Pour avoir l'honneur de vous
faire connaître que la statue
en pierre représentant "La
Vénus au Miroir", qui figure
= l'est au Parc de Bruxelles,
se vendra par souscription
venir pour la Collection
des Musées.

En conséquence, la Com-
mission Directrice estime
qu'il n'y aurait pas
lieu de l'accepter pour
cette destination -

Veuillez agréer
le Secrétaire - Le Vice-Président



MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BRUXELLES, LE 17 septembre 1889.

1707

urgent.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 10086

N.B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de
l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Une des statues qui décoraient
le Pav de Brunelles, Flore, a
 dû être reproduite en marbre.

L'original est actuellement
déposé dans les magasins de la
ville.

J'ai l'honneur de vous prier
de vouloir bien me faire savoir
si cette œuvre est digne de
figurer dans les collections de
l'Etat.

Agrez, Messieurs, l'assu-
rance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre:
Le Directeur Général.
Rougeay

A Messieurs le Président
et membres de la commission
directrice des musées de
peinture, etc. à Brunelles.

Brun. 27 Sept 1834

à M^{re} le Ministre des
l'Instruction des

1707

Subsistant sur des
expressions par V^{re} lettre du
12 de ce mois, et les deux
Bourgeois n^{os} 10086,
nous avons à l'honneur de
vous informer que la statue
de Flourens, sur sujet de l'œuvre
nous venant dans un
consultation et des motifs
et ne peut donc prendre
place dans la Galerie des
Sculptures de l'Etat?

Agn. Le Président

Le Secrétaire
R. H.

R. H.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

A Messieurs les Membres
de la Commission du Musée
Messieurs,

Le C^{te} John d'Oultremont
m'a prié de me charger pour
lui d'une question sortant un
peu de sa compétence. il s'agit
du désir de Sa Majesté d'avoir

Pour son Parc de Larkin la reproduction en marbre de
la Diane de Gropello dont le marbre original se trouve au
Musée. La Commission autoriserait. elle Mr. Alb. Aerts
le sculpteur-praticien choisi à surmouler la dite statue
afin d'en avoir le modèle en plâtre, on consentirait-elle
à prêter la statue à Mr. Aerts pour le temps qui durera
son travail. L'un ou l'autre de ces moyens donnerait
satisfaction au vœu du Roi.

Je prie les Messieurs de la
Commission de bien vouloir
me faire connaître la décision
qu'il leur aura paru convenable
de prendre à cet égard. et de
croire à l'expression de mes
sentiments les plus distingués

Jacques de Lalain.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

Bruxelles 14 Mai 1890

Monsieur le Comte
Jacques de Lelieur
Chambrier.

Bruxelles

A la suite de la
Communication que
Vous avez bien voulu
Nous adresser, à la de-
mande du Comte Jean
d'Oultremont, Nous a-
vons l'honneur de Vous
faire connaître que Rien
ne s'oppose à ce qu'il
soit donné satisfaction
au Vœu du Roi.

En outre, comme la
statue "la Diane
de Gruppello" n'est pas
^{un parfait}
~~en~~ mauvais état de
conservation, il serait
préférable de la laisser
au Palais des Beaux-
arts où elle se trouve
actuellement, & où
M. Alb. Aerts pour-
rait la surveiller en
prenant bien entendu
toutes les précautions
possibles en vue d'é-
viter des nouvelles dé-
teriorations.

chargé du travail actuel
à se mettre ^{préalablement} en rapport
avec nous

Et l'on ne peut
observer que pour atteindre
de plus sûrement le
but il serait préférable
de procéder par voie
d'estompage.

La question est à
examiner & le maître

Veuillez à
P. L. Com. du C.
Le Secrétaire
VSK

Brux. 27 decr 1840

à M^{re} le Comte Jacques De Lalain
Stassenoir
Bruxelles.

En vous informant que la
Commission des œuvres des églises
consistait à Louvain d'accueillir la
Diane de Trupello, nous avons
eu le plaisir de vous dire qu'elle avait
exprimé le désir que l'exécution
de ce ouvrage fût être confiée
à M^r Simon, marbrier de
Monsieur de l'église, qu'elle
~~se~~ recommandait comme un
pratiquant fort habile & très
entendu pour ce genre de travail.

Vous nous prouvez M^{re} Che,
l'ap. d'ap. de ref. l'œuvre
d'art.

Pela Comte
Le Secrétaire
D. L.

A Messieurs les Membres
de la Commission du Musée
Messieurs,

Obeissant au vœu dont
Monsieur Rousseau vient
de me faire part j'ai l'hon-
neur d'informer la Com-
mission que le mouleur

que j'emploie habituellement et auquel je me
propose de confier le travail d'estampage à faire
sur la statue de Diane de Grépello est M^r. Maseri
8 rue de la Bergère.

Veuillez agréer Messieurs l'expression de mes
sentiments les plus distingués

Jacques de Lafontaine

Bruxelles 27 juin 1890

A Monsieur J. de Caligny

Bruxelles

Monsieur le Comte

J'ai l'honneur de vous
faire connaître que, sur
votre proposition, la Com-
mission Directrice, après
M. Masco, pour
exécuter le travail
d'estompage sur la
statue de Diane de
Crupello appartenant
au Musée -

2170
1708

La Commission Vous
 prie de recommander à
 l'artiste de prendre tou-
 tes les précautions né-
 cessaires en vue d'assu-
 rer la bonne conservation
 de l'œuvre originale, &
 elle espère que Vous Vou-
 drez bien, à l'occasion,
 Vous ^{convaincre} ~~assurer~~ par Vous
 même que Nos recommen-
 dations sont scrupuleu-
 sement observées

Veuillez
 P. le Com^e Des
 Le Secrétaire
 P. H.

Le soussigné praticien se charge du
nettoyage de la statue en marbre Vénus à
la coquille, pour la somme de deux cents vingt
cinq francs. (225 frs.)

Ainsi que du buste en marbre: Léopâtre pour
la somme de nonante francs. 90 frs.

Brunelles le 7 Janvier 1893

J. Mirimai

01707

225
90
135